

ANCIENS ÉLÈVES À L'HONNEUR

Xavier Prévost (D1-2003) reçu major à l'agrégation des facultés de droit

7 février 2014

Nous adressons toutes nos félicitations à [Xavier Prévost](#)(D1-2003) pour son succès remarquable au premier concours de l'Agrégation du supérieur en histoire du droit de la session 2013/2014 ([procès verbal du jury d'admission](#)).

Xavier Prévost est docteur en droit avec une première thèse intitulée "*Jacques Cujas (1522 - 1590). Le droit à l'épreuve de l'humanisme*", soutenue à l'Université Panthéon-Sorbonne le 7 septembre 2012. Son travail de recherche fut d'ailleurs primé à de nombreuses reprises : le Prix Corbay de l'Académie des Sciences Morales et Politiques (Institut de France), le Prix Alfred Duméril de l'Académie des Sciences de Toulouse, le Prix Robert Denery de la Chancellerie des universités de Paris ainsi que le Prix de thèse de l'Institut de droit romain de l'Université Panthéon-Assas.

Xavier Prévost est également Elève de l'École des Chartes où il prépare actuellement une thèse d'École intitulée "*Conserver la loi au temps de l'imprimerie, des premiers actes royaux imprimés à l'Imprimerie royale (v. 1490-1640)*" sous la direction du Pr Patrick Arabeyre.

Enfin, Xavier Prévost continue de donner occasionnellement des cours et des travaux dirigés dans plusieurs établissements de la capitale, à Sciences Po et à l'Université Panthéon-Assas notamment.

Très amicalement,

Xavier Prévost (D1-2003), lauréat du Prix Corbay de l'Académie des Sciences Morales et Politiques

23 novembre 2013



Sur proposition de la commission mixte de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, le **Prix Corbay 2013** a été attribué à Xavier Prévost (D1-2003) pour "*Jacques Cujas (1522 - 1590). Le droit à l'épreuve de l'humanisme*", thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris I Panthéon - Sorbonne le 7 septembre 2012. Nous lui adressons ici toutes nos sincères félicitations pour cette réussite.

Le Prix Corbay récompense l'auteur de l'œuvre la plus utile dans l'ordre des sciences, des arts, des lois, de l'agriculture, de l'industrie ou du commerce.

Résumé de la thèse de Xavier Prévost :

"Jacques Cujas apparaît comme l'un des principaux représentants de l'humanisme juridique, courant de pensée qui introduit les idées d'évolution et de changement dans la construction du droit et des institutions. Sa vie et ses travaux sont presque entièrement voués à l'étude du droit, qu'il enseigne de Toulouse à Bourges, en passant par Cahors, Valence et Turin. Au fil de ses professorats, Cujas poursuit la critique humaniste en portant à son apogée la méthode historique. Il cherche à la fois à rétablir les textes dans leur version d'origine par la recherche des interpolations, tout en intégrant les dispositions commentées dans la longue durée du droit. Pour cela, il fait appel tant à sa maîtrise de la doctrine juridique médiévale et moderne, qu'à sa vaste culture littéraire et philosophique. Ses travaux de philologue et d'éditeur restent pour la plupart de très utiles références, sans même évoquer ses reconstitutions commentées des ouvrages des jurisprudents romains ou son analyse critique du corpus juris civilis. Soumis à l'épreuve de l'humanisme cujaciens, le droit ressort transformé de la confrontation. Cette transformation ne conduit cependant pas à son inapplicabilité.

Cujas lui-même s'intéresse à la pratique juridique ; son œuvre ne se limite pas à la pure érudition historique. Au contraire, l'humanisme historiciste est mis au service de la pratique, que ce soit dans son activité de consultant – principalement consacrée au droit des successions – ou concernant l'étude de la féodalité".

Vous pouvez retrouver le Palmarès 2013 des Prix de l'Académie des Sciences Morales et Politiques à partir du lien suivant : http://www.asmp.fr/prix_fondations/palmares%20_2013.pdf

Xavier Prévost est également le lauréat du **Prix Alfred Duméril 2013** décerné par l'Académie des Sciences de Toulouse dont le palmarès 2013 est accessible à partir du lien suivant : http://academie.laurans.org/Attribution_Prix_2013.html

*

Régis Fabre (D1-2000) et Julien Icard (D1-2002) reçus à l'agrégation du supérieur de droit privé

21 juillet 2013

Nous adressons toutes nos félicitations à Régis Vabre (D1-2000) et Julien Icard (D1-2002) pour leur succès à l'Agrégation de droit privé de cette session 2012/2013 ([procès verbal du jury d'admission](#)), respectivement classés au 23ème et 14ème rang.

Régis Vabre était maître de conférence depuis 2008 à l'Université de Reims après avoir soutenu sa thèse en 2007 intitulée "Comitologie et services financiers – Réflexions sur les sources européennes du droit bancaire et financier" (Daloz, 2009) sous la direction du Professeur Thierry Bonneau . Il avait d'ailleurs reçu le prix Nogaro à ce titre.

Julien Icard a quant à lui soutenu sa thèse à l'Université de Paris I en 2012 intitulée "Analyse économique et droit du travail" sous la direction du Professeur Grégoire Loiseau.

Encore Bravo à nos nouveaux Professeurs.

*

Clément Malverti (D1-2006) admis au concours externe de l'ENA !

8 décembre 2012

Nous félicitons Clément Malverti (D1-2006) pour son admission au concours externe de l'ENA. Il rejoint dans cette prestigieuse institution Clémence

Après être rentré major de sa promotion à l'Ecole, Clément Malverti a poursuivi ses études au Master Affaires publiques de Sciences Po. Il a également effectué plusieurs stages dont un au bureau de Bruxelles du CNRS « cartographie des actions du CNRS dans les partenariats européens public-privés de recherche ».

La liste des admis de la session 2012 du concours est disponible sur la [page suivante](#).

Eloïse Lecouturier (D1-2008) et Eléonore Christensen (D1-2007) admises au concours de la Banque de France

8 décembre 2012

Nous adressons toutes nos félicitations à Eloïse Lecouturier (D1-2008) et Eléonore Christensen (D1-2007) pour leur réussite au concours d'adjoint de direction de la Banque de France. Elles rejoignent une institution qui regroupe déjà de nombreux anciens élèves du département.

La liste des admis de la session 2012 est accessible [ici](#).

Cécile Rapoport (D1-1998) reçue à l'Agrégation du supérieur en droit public

24 juillet 2012

Nous adressons toutes nos félicitations à Cécile Rapoport (D1-1998) pour avoir décroché sa place parmi les rares élus de l'Agrégation de droit public de cette session 2011/2012 ([procès verbal du jury d'admission](#)).

Cécile était maître de conférences à l'Université du Maine, Membre du CEDRE, Membre de l'I.O.D.E. et Membre du Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes.

Le 15 mars 2008, elle a soutenu sa thèse qui portait sur "Les partenariats entre l'Union Européenne et les états tiers européens : étude de la construction de l'Union Européenne à la structuration juridique de l'espace européen", sous la direction de Monsieur le Professeur Joël LEBULLENGER.

Encore Bravo à elle.

Aymeril Hoang (D1-1997) nommé au cabinet de la ministre déléguée aux PME, à l'Innovation et à l'économie numérique

5 juin 2012



Fleur Pellerin, ministre déléguée aux PME, à l'Innovation et à l'économie numérique a commencé à constituer son cabinet par l'arrêté 29 mai 2012. Le cabinet de Fleur Pellerin sera l'interlocuteur privilégié des représentants du numérique en France.

Aymeril Hoang (D1-1997), ancien directeur du pôle télécommunications, logiciels et Internet de la Mission économique de San Francisco (rattachée à la Direction Générale du Trésor public), est nommé conseiller en charge de l'Innovation dans le cabinet ministériel désormais dirigé par Sébastien Soriano.

Les textes fondateurs de la culture occidentale

13 mai 2012



Dorian Piette (D1-2006) est le coauteur de cet ouvrage sur les textes fondateurs de la culture occidentale qui vient tout juste d'être publié chez Studyrama.

Présentation de l'ouvrage par l'éditeur:

Les textes fondateurs ont une double particularité : ils influencent, sans que nous en soyons toujours conscients, notre vision du monde et nos réactions les plus diverses, ils influencent les arts. Leur seconde particularité, c'est que souvent, nous connaissons par ouï-dire leur existence en tant que « grands textes », mais nous ne les avons pas lus. Peu de gens en France ont vraiment lu la Bible, même les croyants, et pourtant tout le monde sait que c'est une référence capitale pour notre culture. Beaucoup de gens connaissent le début de la fameuse tirade d'Hamlet, « To be or not to be », mais le sujet véritable du monologue passe à la trappe. De même, la « madeleine » de Proust est assez connue, mais qui a lu le texte correspondant ? Cet ouvrage comporte un large choix de textes parmi les écrits fondamentaux de notre culture occidentale. Chaque texte est resitué dans son contexte historique et commenté.

En prolongement son mentionnés leur héritage culturel et leur conséquence sur notre société actuelle. On trouvera dans ce volume, des extraits des œuvres majeures de TOCQUEVILLE, MARX, KANT, NIETZSCHE, mais également de l'Ancien et du Nouveau Testament, l'Habeas corpus ou la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Il s'adresse aux étudiants en prépas et grandes écoles, ainsi qu'à tous ceux désireux d'enrichir leur culture personnelle.

Frédéric Basso (D1-2003), lauréat d'un prix de thèse de la Fondation Rennes 1

4 avril 2012

Ancien élève du département (D1-2003), Frédéric Basso s'est vu décerner le 2e prix de thèse de la fondation Rennes 1 pour l'École doctorale Sciences de l'Homme, des Organisations et de la Société parmi les 8 prix remis le 16 mars 2012 par le président de la fondation Vincent Marcatté. C'est pour sa thèse de doctorat en sciences de gestion intitulée "**L'incorporation des food imitating products : la métaphore alimentaire des produits d'hygiène entre marketing, santé publique et neurosciences sociales**" qu'il a mené au Centre de recherche en économie et management (CREM), qu'il s'est vu décerner ce prix.

Bravo à lui.

Résumé de sa thèse:

Les Food Imitating Products (FIP) sont des produits d'hygiène corporelle ou domestique qui présentent des attributs alimentaires dans le but d'en enrichir l'expérience de consommation. Cette logique commerciale est également présentée comme une cause potentielle d'ingestions accidentelles en raison de la confusion qu'elle générerait dans l'esprit du consommateur.

Pour comprendre les raisons dont procède cette pratique marketing, nous considérons que les FIP reposent sur l'emploi d'une métaphore alimentaire non verbale qui consiste, selon la théorie de la métaphore conceptuelle, à mettre en rapport l'expérience de consommation des produits d'hygiène avec celle de l'aliment. Afin d'examiner si cette métaphore est en mesure de conduire à un défaut de catégorisation du consommateur, nous avons, dans un premier temps, mené une étude de terrain dans un centre antipoison. Nous avons pu apprécier, à partir des échanges téléphoniques enregistrés entre patients et médecins, que l'ingestion accidentelle d'un produit d'hygiène par un consommateur adulte pouvait être le résultat de la similarité créée entre un produit d'hygiène et un aliment par l'emploi d'une métaphore alimentaire non verbale à des fins commerciales.

Pour contrôler les facteurs contextuels et personnels néanmoins susceptibles d'influencer la similarité perçue entre un produit d'hygiène et un aliment, nous avons conduit, dans un deuxième temps, une expérimentation en imagerie par résonance magnétique fonctionnelle. Au regard de nos résultats de neuro-imagerie, les sujets ont généré des inférences gustatives à la vue d'un FIP, ce qui confirme, selon l'approche modale de la catégorisation, que des sujets adultes peuvent implicitement catégoriser un produit d'hygiène en aliment.

D'un point managérial, cette recherche examine la manifestation d'un « impensé » des pratiques marketing : un produit destiné à enrichir l'expérience de consommation expose le consommateur à un risque.

D'un point de vue théorique, cette thèse se présente comme une illustration méthodologique de la mise en œuvre de la théorie de la cognition ancrée en comportement du consommateur.

Pour plus d'informations sur le parcours de Frédéric Basso, vous pouvez consulter son CV [ici](#).

Mise à jour le 3 février 2015

BUREAU DE LA SCOLARITÉ

Pour plus d'informations sur les admissions et les inscriptions, consultez le bureau de la scolarité :

Mireille Macé
ENS Rennes
Campus de Ker Lann
Avenue Robert Schuman
35170 BRUZ
tél : 02 99 05 93 20